

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 juin 2023

TRANSPOSITION DE L'ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL RELATIF AU
PARTAGE DE LA VALEUR AU SEIN DE L'ENTREPRISE - (N° 1272)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS195

présenté par

Mme Maximi, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani,
M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit,
M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel,
M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi,
Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté,
M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall,
Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument,
Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet,
Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal,
M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul,
M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel,
Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 2

I. – À l'alinéa 1, supprimer les mots :

« dérogeant à la règle de l'équivalence des avantages consentis aux salariés prévue à l'article
L. 3324-2 du même code ».

II. – En conséquence, supprimer l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous proposons d'empêcher que la formule de calcul permettant de déterminer
la réserve de participation puisse être moins-disante que celle garantie par la loi.

En l'état, la participation facultative est fixée en « liberté totale » et peut déroger à la formule légale
de la participation prévue à l'article L3324-1 du code du travail. Elle peut donc aboutir à un résultat
inférieur à celui de la formule légale. En permettant d'avoir des accords d'entreprises moins-disants
que la loi, et ce au détriment des salariés qui étaient jusqu'à présent égaux face au calcul de la
participation, ce texte approfondit l'attaque contre le code du travail en poursuivant la logique du
renversement de la hiérarchie des normes.